



*Notes sur Tchouang-tseu et la philosophie*

DU MÊME AUTEUR  
AUX ÉDITIONS ALLIA

*Chine trois fois muette*  
*Leçons sur Tchouang-tseu*  
*Études sur Tchouang-tseu*  
*Contre François Jullien*  
*Essai sur l'art chinois de l'écriture et ses fondements*

JEAN FRANÇOIS BILLETER

*Notes sur Tchouang-tseu  
et la philosophie*



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV<sup>e</sup>

2010

L'INSTITUT de littérature et philosophie chinoises de l'Academia Sinica, de Taipei, a organisé à la fin de l'année 2009 un colloque de deux jours consacré aux *Leçons sur Tchouang-tseu*<sup>1</sup>, publiées en traduction chinoise quelques mois plus tôt.<sup>2</sup> Voici quelques-unes des questions qui ont été abordées durant ces deux journées et des réflexions que je me suis faites par la suite. Plutôt que de les réserver à une revue savante, je les livre au public parce que les questions qui se sont posées sont loin d'intéresser les seuls spécialistes du *Tchouang-tseu* ou les seuls sinologues. Elles ont une portée générale. Elles éclairent aussi la nature des difficultés sur lesquelles butent les échanges entre l'Europe

1. Jean François Billeter, *Leçons sur Tchouang-tseu*, Paris, Allia, 2002. Ce sont quatre leçons données au Collège de France à l'automne 2000.

2. Bi Laide 毕来德, *Zhuangzi si jiang* 庄子四讲, traduction de Song Gang 宋刚, Pékin, Zhonghua shuju, 2009. Une autre édition doit paraître à Taipei aux éditions Lianjing.

et la Chine sur le plan de la pensée. Je les adresse aussi à mes amis chinois, afin de donner une suite à nos entretiens.<sup>1</sup>

Ces notes ressemblent à un carrefour, où se rejoignent plusieurs avenues et d'où l'on voit s'ouvrir différentes perspectives. Que le lecteur considère les notes de bas de page, assez nombreuses, comme des ruelles adjacentes dans lesquelles il peut fort bien ne pas s'engager.

欲是其所非而非其所是，则莫若以明  
Plutôt que de soutenir ce que  
l'autre rejette et de rejeter ce  
que l'autre soutient, tâchons d'y  
voir clair.

*Tchouang-tseu*, chapitre 2

1. Les actes du colloque paraîtront en 2011 dans *Newsletter of the Institute of Chinese Literature and Philosophy*, en chinois.

JE commence par ce qui peut paraître secondaire.

Durant le colloque, une bonne partie des discussions a porté sur des questions de terminologie. Elles provenaient de ce que certains mots chinois ne couvrent pas le même champ sémantique ou n'ont pas la même valeur expressive que les mots français qu'ils sont censés traduire.

C'est une difficulté que j'ai souvent rencontrée. Le mot "raison", par exemple, n'a pas d'équivalent en chinois. Je veux dire par là qu'on ne peut pas se servir d'un même mot pour rendre "j'ai raison", "une petite fille qui a déjà toute sa raison", "l'âge de raison", "avoir raison de", "faire triompher la raison". À chacune de ces expressions correspond certes des tournures chinoises, mais elles n'ont pas d'élément commun qui les réunirait dans un même champ sémantique. Sans parler des dérivés tels que "raisonner", "raisonnable", "rationnel", "irrationnel", "déraison", etc., qui, pour nous, font partie d'une même famille, mais qui n'ont pas de rapports de cousinage comparables en chinois. *Li-sing* 理性 (*lixing*) est un néologisme que l'on a créé au xx<sup>e</sup> siècle

pour rendre la notion philosophique de “raison”. Il signifie littéralement *sing* 性 “la nature” (au sens le plus abstrait du terme) du *li* 理, ce terme désignant traditionnellement en chinois *la structure d'un phénomène et le dynamisme particulier qui en découle*. Ce néologisme est compris des philosophes et, plus généralement, des intellectuels, mais reste un corps étranger dans le langage commun.

Autre exemple, le mot “politique”. Le terme chinois, *tcheng-tcheu* 政治 (*zhengzhi*) est également un néologisme contemporain, mais le cas de figure est différent. D’abord parce que l’équivalence est univoque : “politique” (nom et adjectif) se traduit toujours par ce même mot, et inversement. Ensuite parce que ce mot est entré dans l’usage commun. Il a cependant une résonance bien différente. En son fond, il renferme une noblesse liée à l’idée de *polis*, ou de  *cité*, qui est l’association de citoyens égaux et libres délibérant publiquement de la façon de prendre en main leur destin. *Tcheng-tcheu* est composé de *tcheng* 政 “gouvernement” et de *tcheu* 治 “régler”, “assurer le bon fonctionnement” de quelque chose. Le binôme signifie, littéralement, “assurer par le gouvernement le bon fonctionnement (de la société)”. Le noyau

ancien qui donne sa valeur à notre notion du “politique” est absent. Le terme chinois n’est pas porteur du gène démocratique.

Il va de soi que la langue chinoise possède ses propres réseaux d’associations, ses propres résonances. Le *li* que j’ai mentionné a une longue histoire. Il est riche de sens et se retrouve dans de nombreuses expressions d’aujourd’hui, savantes autant que familières. *Tcheu* “régler” a d’abord signifié : “réguler les eaux” afin d’éviter les inondations et d’assurer l’irrigation. Le caractère 治 comporte, à gauche, l’élément de l’eau. Ce mot a ensuite été appliqué aux flux d’énergie qui animent le corps humain, d’où le sens de “guérir” une maladie, et à ceux qui circulent dans le corps social, d’où le sens de “gouverner”, “administrer”. Il semble impliquer le respect de certaines lois de la nature (celles de la physique des liquides) mais, comme l’attestent de nombreuses expressions anciennes et modernes, il n’en a pas moins une forte connotation autoritaire. Quant à *tcheng* 政 “gouvernement”, il est étymologiquement lié à *tcheng* 正 “droit”, “remettre droit”, “rectifier”. L’association d’idée n’est pas éloignée de celle que nous avons dans la famille du radical *reg-* : régalien, roi, régner, régler, régir, diriger, etc.

Nous voyons là deux cultures qui s'affrontent, m'a dit mon ami Jacques D. lorsque nous parlions de ces termes et de quelques autres. Méfions-nous des "cultures", lui ai-je répondu : elles sont insaisissables – sinon à travers ces termes-là, justement. C'est par le sens de ces mots qu'il faut commencer. Ils sont les piliers sur lesquels le reste est bâti. Toute pensée, commune ou individuelle, repose sur eux. Tenons aussi compte du fait que le sens d'un mot fondateur est une synthèse. Il rassemble une expérience personnelle et collective – qu'il a aussi contribué à former. Cette synthèse est le résultat d'une histoire toujours particulière. Et la pensée philosophique repose sur ces mêmes bases, toujours particulières. C'est ce qui rend si difficile la communication entre des philosophies de langues différentes : les mots qu'elles utilisent ne se correspondent ni dans leur forme, ni dans l'usage qu'on en fait, ni dans l'expérience dont ils représentent la synthèse. La conséquence est que, lorsqu'on traduit, les mots qui font la force d'une pensée philosophique dans une langue deviennent un empêchement dans l'autre. C'est le cas dans le domaine européen, comme le montre de façon exemplaire le *Vocabulaire européen des*

*philosophies*<sup>1</sup>. C'est encore bien plus vrai quand on passe de l'Europe à la Chine ou vice versa. Nous l'avons bien senti lors de ce colloque. Une pensée qui se meut de façon naturelle dans sa propre langue devient incommode et boiteuse dans l'autre.

Le propre du discours philosophique est de prendre appui sur un petit nombre de mots riches de sens, dans une langue donnée, et de développer sur cette base une pensée rigoureuse. Il est créateur par le choix de ces mots autant que par les développements qu'il fonde dessus. On innove parfois en introduisant parmi ces mots un terme nouveau. C'est ce que j'ai fait en proposant la notion de "régime" dans les *Leçons sur Tchouang-tseu*. Elle était nécessaire pour mettre en lumière la pensée de Tchouang-tseu. Je m'en suis servi pour parler des "régimes de l'activité", c'est-à-dire des diverses formes de notre activité, telles que nous les éprouvons en nous-mêmes, ainsi que de leurs rapports et de leurs combinaisons – car il s'agissait de cela, selon moi, dans les textes que j'étudiais. Dans

1. Publié sous la direction de Barbara Cassin, Paris, Seuil / Le Robert, 2004.